

Les apôtres exécutèrent fidèlement le commandement de Jésus-Christ, et le mystérieux sacrifice de la Cène est resté la première et la plus ancienne fête de l'Eglise.

Mais dans cette fête long-temps continuée sous le nom de Pâques, en mémoire du grand sacrifice de la croix, furent compris les trois mystères de l'Eucharistie, de la Passion et de la Résurrection ; le jeudisaint lui demeura consacré, ainsi qu'aux cérémonies de l'absoute, à la bénédiction des saintes huiles et au lavement des pieds, et les choses se maintinrent en cet état jusqu'au treizième siècle, où fut créée une fête spéciale de l'Eucharistie, qui néanmoins était célébrée tous les jours de l'année sur les autels.

Et elle fut nommée la fête du Saint-Sacrement, vulgairement Fête-Dieu.

Donc, en 1208, une jeune fille de seize ans, la bienheureuse Julienne du Mont-Cornillon, religieuse hospitalière aux portes de la ville de Liège, eut une intime révélation qui la pressait de solliciter auprès des ministres de l'Eglise l'institution d'une fête annuelle en l'honneur du Saint-Sacrement. Vingt ans entiers, se croyant indigne, elle garda cette pensée, ou plutôt cette mission, dans son cœur. Enfin, en 1230, ayant été élue prieure de la maison du Mont-Cornillon, elle se sentit plus ferme et confia l'idée qui l'obsédait à un chanoine de Saint-Martin de Liège, très-consideré dans l'Eglise. Le chanoine fut pénétré, et bientôt après entraîna dans sa conviction le provincial des Jacobins de Liège, qui fut depuis cardinal ; l'archidiacre de l'Eglise de Liège ; Jacques Pantaléon, de Troyes, patriarche de Jérusalem, et enfin pape sous le nom d'Urbain VI ; l'évêque de Cambrai, le chancelier de l'Eglise de Paris et plusieurs autres personnages éminens.

Forte de toutes ces hautes approbations, la bienheureuse Julienne fit composer un office du Saint-Sacrement, approuvé par les principaux théologiens du pays, et en 1246 l'évêque de Liège déclara dans son synode l'établissement d'une fête particulière du Saint-Sacrement, dont il ordonna la célébration publique et solennelle dans son diocèse. Les chanoines de Saint-Martin eurent la gloire de solenniser le nouvel office dans la ville de Liège, dès l'an 1247. Puis vinrent des persécutions suscitées à la bienheureuse Julienne, qui traversèrent la célébration de la nouvelle fête.

En 1252 un décret fut publié par le cardinal Hugues légat du St. Siège, en faveur de cette institution, et appuyé deux ans après par le cardinal Capoccio, successeur de Hugues. En 1258, peu de temps après la mort de la bienheureuse Julienne, une recluse qui avait été sa confidente pressa fortement le nouvel évêque de Liège de s'employer auprès du pape, et la fête du Saint-Sacrement fut définitivement instituée par Urbain IV, à l'égal des fêtes du premier ordre ;